

COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Activité de la Commission

Comme chaque saison, la Commission a été fortement sollicitée, notamment pour :

- Le retrait de certains terrains des classements.
- L'homologation de nouveaux terrains.
- La validation des éclairages.
- Les avis préalables ainsi que les demandes FAFA (voir tableau récapitulatif ci-dessous).

Joël LAURENT, intégré à la CRTIS restreinte depuis janvier, présentera lors de notre prochaine réunion (début juillet) le **nouveau Stadium 2**.
(Dématérialisation des demandes de classement).

Je tiens à féliciter l'ensemble des membres de la commission pour **leur sérieux, leur engagement et leur disponibilité** tout au long de la saison.

Rappel réglementaire

Comme rappelé à chaque convocation, **la zone de sécurité de 2,50 m devant le premier obstacle est obligatoire.**

En conséquence, certains terrains sont actuellement classés **provisoirement**, dans l'attente d'un retraçage conforme, et feront l'objet d'une **visite de contrôle ultérieure.**

Bilan des homologations – Saison 2024/2025

Terrains homologués :

- Classement T3 : 1 terrain
- Classement T4 : 9 terrains
- Classement T5 : 12 terrains
- Classement T6 : 7 terrains
- Classement T7 : 8 terrains
- Terrain synthétique T4 : 1 terrain
- Terrain synthétique T6 : 1 terrain
- Terrain futsal : 1 terrain
- Terrain stabilisé : 1 terrain
- **Terrains retirés du classement : 2**

Classement des éclairages :

- Eclairage E4 : 4 installations
- Eclairage E5 : 2 installations
- Eclairage E6 : 10 installations
- Eclairage E7 : 1 installation

Remerciements

Les membres de la commission tiennent à remercier :

- Les **clubs**
- Les **municipalités**
- La **CRTIS**
- En particulier **Michel DUCHER**, référent ex-Auvergne, qui après de nombreuses années d'engagement, prend un peu de recul
- Le **personnel administratif** du District et de la Ligue pour leur précieuse contribution

Le Président :

Jean-François CLEMENT